MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE - M.A.P.A

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

<u>Identification de l'organisme qui passe le marché</u>: Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – B.P. 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél.: 04.94.86.22.12 - Fax: 04.94.59.16.93 - Email: dcp@brignoles.fr

<u>Type de pouvoir adjudicateur et activités principales</u>: Collectivité territoriale. Services généraux des administrations publiques .Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<u>Objet du marché</u> : TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS POUR LA REALISATION D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL SITUE CHEMIN DE BESSE

<u>Mode de passation</u>: Procédure adaptée ouverte - Marché conclu en application des articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.

Type de marché : Marché Public de travaux.

Caractéristiques du marché :

La commune de Brignoles envisage la création d'un lotissement communal de 19 lots sur une unité foncière de 9 124 m², réduite à 8 629 m² après élargissement du chemin de Besse, lui appartenant et située lieudit « chemin de Besse » à Brignoles.

Pour ce faire, elle souhaite viabiliser les terrains en vue d'une vente par la commune en terrains à construire.

La consultation a pour but la réalisation des travaux de Voirie et Réseaux Divers (V.R.D.) Les travaux à exécuter au titre du présent marché comprennent un seul lot composé de plusieurs postes, à savoir :

- Installation du chantier
- Réseaux Eau Potable, Eaux Usées, Eaux Pluviales
- Réseaux de Téléphone, Eclairage, Electriques
- Terrassements/Maçonnerie
- Voirie

Les travaux à réaliser relèvent de la 2^{ème} catégorie (Niveau 2) au sens du code du travail (article R.4532-1) et de la Loi n° 93-1418 du 31 décembre 1993 relative à la coordination en matière de sécurité sur les chantiers.

Le délai d'exécution global des travaux est de 16 semaines (4 semaines de préparation et 12 semaines de travaux).

Le chantier de préparation débutera en septembre 2020 pour 4 semaines pour se poursuivre sur les 12 semaines suivantes, dans lesquelles il faut inclure une interruption de 3 semaines pour les congés de fin d'année.

Classification CPV: 45200000-9 - Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil.

45100000-8 – Travaux de préparation de chantier.

Code NUTS: FRL05

<u>Visites sur site</u>: Les pièces fournies dans le dossier permettront aux candidats d'évaluer avec précision le projet à réaliser, des photos avec une vue aérienne sont fournies ainsi qu'un plan altimétrique.

Tous ces documents sont joints pour éviter un déplacement qui ne serait pas nécessaire dans les circonstances actuelles suite aux préconisations pour se préserver du COVID 19.

Variantes: non autorisées.

P.S.E. (Prestation Supplémentaire Eventuelle ancienne option) : non

Prestations divisées en lots : non.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires en groupement, si possible, conjoint dont le mandataire sera solidaire.

<u>Délai minimum de validité des offres</u> : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres: Le 16 juillet 2020 à 17h00

1/Possibilité de procédure DUME S :

«Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue). Voir les détails dans le règlement de la consultation»

2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (imprimé Cerfa DC1 joint ou téléchargeable sur https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat

ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1 : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : le nom et l'adresse du candidat ; si le candidat se présente seul ou en

groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ; document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2 joint au DCE ou téléchargeable sur https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Attestation sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles R.2143-3 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019 (compléter le document joint au DCE)
- .- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.

Justifications à produire quant à la capacité économique et financière :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatifs aux prestations objets du présent marché au cours des trois derniers exercices disponibles ou rubrique F1 de l'imprimé DC2.

Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique

Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée si possible d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

<u>N.B.</u>: Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du code de la commande publique entré en vigueur le 1er avril 2019, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas expressément prévu.

<u>Critères d'attribution</u>: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants: - Valeur technique: 60 % - Prix: 40 %.

<u>Modalités d'obtention du dossier de consultation :</u> Gratuitement sur le site : <u>www.marches-securises.fr</u> Conditions de remise de<u>s offres :</u>

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre administratif :

Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique :

Maître d'œuvre : Mairie de Brignoles - Direction Etudes Travaux et Grands Projets - Bâtiment de l'Urbanisme - Hôtel de Ville - Place Caramy - 83170 Brignoles - Email : DETG@brignoles.fr dont le responsable est M. Laurent GRANDET Tél : 04 94 86 16 06 ou 06 07 81 20 26 email : grandetl@brignoles.fr et la personne en charge du dossier : M. Yves MILESI, Chargé d'opération voirie Tél : 04 94 86 22 44 ou 06 31 18 38 07 email : milesiy@brignoles.fr

<u>Instance chargée des procédures de recours</u> : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel: Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : 25/06/2020